

CONFERENCE

Où va le droit du travail ? Les nouvelles relations entre la loi et les accords collectifs

Avec la participation d'Yves STRUILLOU, directeur général du travail

Lundi 30 novembre 2015

17h-18h30

Direction scientifique :
Thomas KAPP, directeur départemental du travail
Nicolas MOIZARD, professeur à l'Institut du travail

Présentation : **Françoise CHAMPEAUX**,
rédactrice-en-chef de la Semaine sociale Lamy

Intervention de **Yves STRUILLOU**, directeur général du travail

Réactions des acteurs : **Cécile ZUBER**, DRH opérations France Steelcase SA,
Jacky WAGNER, secrétaire général de l'UD CGT Bas-Rhin,
maître **Emmanuel André ANDREO**, avocat, cabinet Barthélémy (Strasbourg)
Florie AUGUSTO, assistante juridique, fiduciaire de Lorraine

Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal : 45€

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, membres de l'AFDT, syndicats, élus du personnel, médecine de travail

Lieu du colloque

Nouveau Patio
20 rue René Descartes, Strasbourg
Salle des thèses

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Tram C direction *Neuhof Rodolphe Reuss*
Arrêt « Université » ou « Observatoire »

Contact

Aurélie KRAFT

Université de Strasbourg

Fédération de recherche n°3241

11 rue du Maréchal Juin - BP 68

67046 Strasbourg cedex

Tél. : 33(0)3 68 85 87 81

Fax : 33(0)3 68 85 85 71

Courriel : aurelie.kraft@unistra.fr

*Manifestation validée au titre
de la formation continue des avocats*

N° déclaration d'activité :

4267 04090 67